

[Text]

sion, the capacity of the Canadian people so far. We are happy with what we are seeing.

First of all, I think we should say—and all of us agreed—that the decision was a very good decision.

Mr. Darling: Which decision?

Mr. Côté (Langelier): Not the decision of the previous government, our decision in January 1985, Stan.

Mr. Darling: All right. With all due respect to my very distinguished Privy Counsellor over there, if he went back to Labrador and took a poll, I would be willing to bet 10:1 on how it would turn out.

Mr. Rompkey: It is worth it to get food, no matter if it is in kilograms or pounds.

An hon. member: That is right.

Le président: Monsieur Domm, vous avez la parole.

Mr. Domm: Yes, Mr. Chairman, I would like to pose three very brief questions at this time. They come out of the discussion earlier by Mr. Rompkey. I realize Mr. Rompkey comes from an island surrounded by water, Labrador and Newfoundland . . .

Mr. Rompkey: No, that is not true. It is part of the Ungava Peninsula and the Canadian Shield. Every good Conservative should know that, whether he is optimistic or not. He should know his geography. Even in Quebec City they know where Labrador is.

Mr. Côté (Langelier): Yes.

Mr. Domm: I would like to clear up one thing, Mr. Minister, and perhaps you could elaborate a bit on it. They are three very short questions.

The first question deals with legislation that we are not enforcing. He refers to the subject of metric and compares it to bilingualism. To my knowledge, Mr. Minister, we have no legislation on the books now making it mandatory to impose any of these regulations that would cause prosecutions and fines and confiscation of equipment. I would like to know from the Minister if there is some legislation dealing with these items Mr. Rompkey raised that we are not enforcing. To my knowledge, there is a moratorium on the regulations and there is no legislation on gasoline, floor covering or groceries.

Mr. Côté (Langelier): I do not want to put oil on the fire, obviously. But as I said, Mr. Domm, we announced our decision last year and we are very satisfied with that decision, with the degree at which the conversion is going. We keep watching it very closely. My department, through Mrs. Porteous, is examining how it is developing, if there is a special problem in a specific area; for instance, for a category of industry or a sector of industry. So far it has not been the case.

Meanwhile, we keep working on the regulations, but that is all we can say. I am not willing to accelerate anything Canadians do not necessarily need. We have so many things on

[Translation]

l'évolution de la situation, la conversion du système et la capacité des Canadiens à l'assimiler jusqu'ici. Nous sommes satisfaits des résultats.

Tout d'abord, je crois qu'il faut rappeler, et nous sommes tous d'accord là-dessus—que cette décision était excellente.

M. Darling: Quelle décision?

M. Côté (Langelier): Pas la décision du gouvernement précédent, Stan, notre décision de janvier 1985.

M. Darling: Très bien. Sauf le respect que je lui dois, si mon collègue, le très distingué membre du Conseil privé retournerait au Labrador pour faire un sondage, je serais prêt à miser 10 contre 1 sur le résultat.

M. Rompkey: Cela vaut la peine pour obtenir de la nourriture, qu'elle soit en kilogramme ou en livre.

Une voix: C'est vrai.

The Chairman: Mr. Domm, you have the floor.

M. Domm: Oui, monsieur le président. J'aurais trois très petites questions à poser. Elles font suites aux questions posées tout à l'heure par M. Rompkey. Je sais qu'il vient d'une île entourée d'eau, le Labrador et Terre-Neuve . . .

M. Rompkey: Non, ce n'est pas vrai. Cela fait partie de la péninsule d'Ungava et du bouclier canadien. Tout bon Conservateur devrait le savoir, qu'il soit un optimiste ou non. Il devrait connaître sa géographie. Même à Québec, on sait où se trouve le Labrador.

M. Côté (Langelier): C'est juste.

M. Domm: J'aimerais apporter une précision, monsieur le ministre, après quoi vous pourrez en discuter plus longuement. Ce sont trois questions très brèves.

La première concerne une loi que nous ne sommes pas en train d'appliquer. On a parlé du système métrique en le comparant au bilinguisme. À ma connaissance, monsieur le ministre, il n'existe à l'heure actuelle aucune loi rendant obligatoire l'imposition de ce règlement et entraînant des poursuites, des amendes et la confiscation de matériel. J'aimerais que le ministre nous dise s'il existe une loi visant les éléments dont M. Rompkey parlait. À ma connaissance, un moratoire a été imposé sur le règlement et il n'existe aucune loi concernant l'essence, les revêtements de plancher, ou l'épicerie.

M. Côté (Langelier): Je ne voudrais évidemment pas jeter de l'huile sur le feu. Mais comme je l'ai déjà dit, monsieur Domm, nous avons rendu publique notre décision l'an dernier et nous sommes très satisfaits de la vitesse à laquelle la conversion progresse. Nous surveillons la situation de très près. Mon ministère, par l'entremise de M^{me} Porteous, surveille les progrès afin de dépister les problèmes qui pourraient survenir dans certains secteurs particuliers, par exemple, dans un secteur industriel donné. Jusqu'ici, cela n'a pas été le cas.

Entre-temps, nous continuons à travailler à l'élaboration du règlement, mais c'est tout ce que nous pouvons dire pour l'instant. Je ne suis pas disposé à accélérer un processus dont les Canadiens n'ont pas nécessairement besoin. En ce moment,